

Société de commissariat aux comptes
3 rue du Docteur Charles-Gabriel PRAVAZ
69110 SAINTE FOY LES LYON

Pôle 9 MJC Centre social
Association loi 1901

4 rue Sylvain Simondan
69009 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels (exercice clos le 31 décembre 2025)

A l'attention des adhérents de Pôle 9 MJC Centre social,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Pôle 9 MJC Centre social relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III. OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels au chapitre « Changements comptables ».

IV. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes particulièrement attachés à vérifier :

- La concordance des subventions d'exploitation, concours publics et autres contributions financières accordées à l'association avec les éléments contractuels et le rattachement au bon exercice.
- L'estimation des prestations de services de la Caisse d'Allocations Familiales.

V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

VI. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sainte Foy Les Lyon, le 13 mai 2026

Le Commissaire aux comptes

2S AUDIT

Grégory ROJKOFF

- BILAN ACTIF -

POLE NEUF MJC - CENTRE SOCIAL

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	13 470	13 470		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	65 653	62 950	2 703	4 814
Installations techniques, matériel et outillages industriels	121 720	116 305	5 416	7 585
Autres immobilisations corporelles	565 527	422 375	143 152	80 486
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	55 217		55 217	53 528
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	821 587	615 100	206 487	146 413
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés	38 369	13 566	24 803	30 521
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	313 127		313 127	232 501
Charges constatées d'avance	4 681		4 681	7 410
Valeurs Mobilières de Placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	861 310		861 310	1 178 662
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 217 487	13 566	1 203 921	1 449 094
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	2 039 074	628 666	1 410 409	1 595 507

*Modèle Association

- BILAN PASSIF -

POLE NEUF MJC - CENTRE SOCIAL

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	362 819	362 819
Report à nouveau	669 633	442 543
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	-148 719	227 090
Situation Nette (sous-total)	883 733	1 032 452
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	69 718	57 575
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	953 451	1 090 027
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		60 000
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES		60 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques	13 478	
Provisions pour charges	62 081	89 216
TOTAL PROVISIONS	75 559	89 216
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		655
Emprunts et dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 254	45 641
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	202 928	175 667
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	117 696	111 004
Produits constatés d'avance	19 520	23 296
TOTAL DETTES	381 399	356 264
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	1 410 409	1 595 507

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

POLE NEUF MJC - CENTRE SOCIAL

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	12 272	12 352
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	800 145	914 685
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 141 513	1 233 530
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	4 233	9 839
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	27 135	15 676
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	60 000	
Autres produits	267	1 804
Total des produits d'exploitation (I)	2 045 565	2 187 886
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	593 590	423 202
Aides financières		572
Impôts, taxes et versements assimilés	82 397	79 943
Salaires	1 121 519	1 092 909
Cotisations sociales	347 597	350 560
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	28 293	16 320
Dotations aux provisions	27 044	1 949
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés		
Autres charges	7 795	10 804
Total des charges d'exploitations (II)	2 208 234	1 976 259
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-162 670	211 628

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

POLE NEUF MJC - CENTRE SOCIAL

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	17 589	17 578
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	17 589	17 578
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)		
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	17 589	17 578
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-145 081	229 205
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		4 938
Charges Exceptionnelles (VI)		3 416
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		1 522
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 638	3 637
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 063 154	2 210 402
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 211 872	1 983 312
EXCEDENT OU DEFICIT	-148 719	227 090
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	551 463	554 563
Bénévolat		
TOTAL	551 463	554 563
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	470 272	475 259
Prestations en nature	81 191	79 304
Personnel bénévole		
TOTAL	551 463	554 563

*Modèle Association

POLE NEUF MJC - CENTRE SOCIAL

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 410 409€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit comptable de -148 719€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023 et ANC n° 2023-01 du 12 mai 2023 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

CHANGEMENTS COMPTABLES

L'application du règlement ANC 2023-03 a conduit à enregistrer des changements de méthodes comptable, avec impact sur différents postes. Le détail significatif de l'application prospective de cette nouvelle réglementation figure ci-dessous.

- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat.
 - En 2025, comptabilisation en résultat d'exploitation (ligne « concours publics et subventions » du compte de résultat).
 - En 2024, comptabilisation en résultat exceptionnel (ligne « Sur opération de gestion » du compte de résultat)

- Suppression des transferts de charges.
 - Les remboursements des frais de personnel (Indemnité journalière Sécurité Sociale, prévoyance, remboursement formations) sont comptabilisés au crédit des charges du personnel.
 - Les refacturations de personnel ou de frais sont comptabilisés en ventes de prestations de services.
 - Les remboursements d'assurance sont comptabilisés en autres produits.

- Formation du personnel.
 - En 2025, comptabilisation sur la ligne « Charges sociales » du compte de résultat.
 - En 2024, comptabilisation sur la ligne « Autres achats et charges externes » du compte de résultat.

Postes	Année 2025	Année 2024
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	10 637	4 938
Transfert de charges		
• Remboursement des frais de personnel	26 420	8 694
• Remboursement de formations	23 585	6 982
Formation du personnel	10 463	7 411

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

L'association met en œuvre un projet qui a pour buts de contribuer au développement local et à la promotion des actions sociales, familiales et culturelles par :

- la promotion individuelle et collective des personnes, leur épanouissement, leur autonomie, leur émancipation
- la dynamique de vie sociale et la création de liens dans la cité et dans le quartier
- le soutien aux initiatives individuelles et collectives, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne, en particulier en faveur de la jeunesse
- l'égal accès de tous à l'éducation, aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs
- les relations conviviales entre les adhérents et entre les habitants
- les réponses aux besoins des habitants du quartier, par des propositions d'activités destinées à tous, par l'expérimentation et l'innovation sociale et culturelle, que ce soit en direction des enfants, des jeunes, des familles, des personnes âgées, et ceci en portant une attention particulière aux personnes en situation fragile, d'isolement, de précarité
- les actions en direction et avec les jeunes étant une partie importante de sa mission
- la gestion technique et financière de l'équipement dit à la date de l'Assemblée Générale constitutive "Pôle Social et Culturel de St Rambert" quelle que soit la dénomination d'usage qui pourrait être adoptée ultérieurement
- la résolution de tout problème pouvant survenir dans l'utilisation du bâtiment

Les activités proposées par l'association sont notamment l'accueil des jeunes enfants en EAJE, l'accueil des enfants et des adolescents en ALSH, des activités hebdomadaires pour les adultes et enfants.

Pour mener à bien ses actions l'association fait appel à des salariés et des bénévoles.

Les ressources de l'association proviennent essentiellement de subventions publiques, de prestations de services de la CAF et de participations des adhérents.

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

• État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations Incorporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Autres Immobilisations incorporelles	13 470	-	-	-		13 470
Installations générales, agencements, aménagement constructions	65 653					65 653
Installations techniques, matériels et outillages activités	121 006		714			121 720
Installations générales, agencements, aménagement divers	366 712	-	875	-		367 587
Matériel de transport	39 089	-	67 506	-	-	106 595
Matériel de bureau et informatique, mobilier	73 762	-	17 583	-	-	91 345
Autres Participations	53 258	-	1 689	-	-	55 217
Total Général (I + II+III)	733 220	-	88 367	-		821 587

Méthode d'amortissements et de dépréciations :

• Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur Début D'exercice	Augmentations (+)	Diminutions (-)	Valeur Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	13 470			13 470
Inst. générales, agencts, amén. constr.	60 839	2 111	-	62 950
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	113 422	2 883	-	116 305
Inst. générales, agencts, amén. divers	288 005	11 405		299 409
Matériel de transport	39 089	9 099	-	48 188
Matériel de bureau et inform., mobilier	71 982	2 794	-	74 776
Total Général	586 807	28 293		615 100

Autres immobilisations incorporelles :

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Catégorie	Mode	Durée
LOGICIELS	Linéaire	1 à 4 ans

Evaluation des immobilisations corporelles :

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements :

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	1 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	1 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels de transports	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau/informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Évaluation des créances et des dettes :

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciations des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu (13 566€ de provision au bilan).

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres créances clients	38 369	24 803	13 566 -
Personnel et comptes rattachés	33 888	33 888	-
Débiteurs divers	279 239	279 239	
Charges constatées d'avance	4 681	4 681	-
Totaux	356 177	356 177	-
Prêts accordés en cours d'exercice	-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-		

Disponibilités en Euros :

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir :

- IJSS / IJ Prévoyance: 32 075€

Total = 32 075 €

Charges à payer :

- Frais bancaires/ANCV/CESU : 93€

- EDF/GDF/EAU : 5 049€

- Prestataires extérieures : €

- Honoraires Commissaires aux comptes : 3 924€

- Provision Congés Payés + charges sociales : 113 165€

- Indemnités CDD + Récup H : 4 858€

Total = 127 089€

Charges constatées d'avance :

- CCA eau : 202€

- CCA Locations : 1 246 €

- CCA téléphone/internet : 410

- CCA Licences/cotisations : 2 823

Total = 4 681€

Produits constatés d'avance :

- PCA Subventions : 16 937€

- PCA licences activités : 2 583€

Total = 19 520€

Informations sur les postes du passif du bilan :

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Début exercice	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Fin Exercice
Fonds propres sans droit de reprise	-				-
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Écarts de réévaluation	-				-
Réserves	362 819				362 819
Report à nouveau	442 543	227 090			669 633
Excédent ou déficit de l'exercice	227 090	- 227 090		148 719	-148 719
Situation nette	1 032 452	-		148 719	883 733
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	57 575		22 780	10 637	69 718
Provisions réglementées	-				-
TOTAUX	1 090 027	-	22 780	159 356	953 451

Résultat de L'exercice :

Détermination du Résultat Effectif global de l'entité	Exercice N	Exercice N-1
Résultat Comptable	-148 719	227 090
Reprise du Résultat antérieur		
Excédent ou Déficit effectif Global	- 148 719	227 090
Dont résultat effectif sous gestion propre	- 148 719	227 090
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée		

Information sur les fonds dédiés :

♦ Subventions :

Tableau de variation des fonds dédiés issue de Subventions:

Projets	Ouverture	Report	Utilisations		Transfert	A la clôture	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
ALAE	60 000		60 000			0	0
...							
TOTAUX	60 000	-	60 000	-	-	-	-

Informations sur les subventions d'investissement :

	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde Clôture
Subventions Investissement	62 608	22 780	-	85 388
Quote-part virées au résultat	5 033	10 637		15 670

Informations sur les provisions pour risques et charges :

- Passifs et provisions :

Provisions :

Provisions	Solde à L'ouverture	Augmentation	Diminution	Solde à la Clôture
Réglementées	-	-	-	-
Pour Risques		13 478	-	13 478
Pour pensions et obligations similaires	89 216		27 135	62 081
Pour impôts	-	-	-	-
Pour renouvellement des immos	-	-	-	-
Pour gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Autres provision pour charges	-	-	-	-
Total	89 216	13 478	27 135	75 559

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	41 254	41 254	-	-
Dettes fiscales et sociales	202 928	202 928	-	-
Autres Dettes	117 697	117 697	-	-
Produits constatés d'avance	19 520	19 520	-	-
Totaux	381 399	381 399	-	-
Emprunts souscrits sur l'exercice	-	-	-	-
Emprunts Remboursés sur l'exercice	-	-	-	-

Informations sur les postes du compte de résultat :

Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations :

Les cotisations inscrites en compte de résultat sont sans contrepartie car elles permettent uniquement d'être adhérent de l'association et de participer à l'Assemblée Générale. Les cotisations sont comptabilisées en comptabilité d'engagement, lors de l'appel de cotisation.

Information sur les ressources de l'exercice :

Informations relatives aux contributions volontaires en nature :

Les contributions sont valorisées à partir des documents transmis par la CAF du Rhône (81 191€) et la Ville de Lyon(470 272€). Elles correspondent à des salaires et charges de personnel mis à disposition, des valeurs locatives pour les locaux et des frais réels pour les autres dépenses.

Précisions sur les opérations exceptionnelles :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits sur Exercices Antérieurs	-	-
Produits sur Cessions d'actifs	-	-
Quote part de subventions virée au résultat	-	4 938
Autres produits exceptionnels	-	-
Reprises sur provisions	-	-
Transferts de charges exceptionnels	-	-
Total produits exceptionnels	-	4 938
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	3 416
Charges sur exercices antérieurs	-	-
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	-	-
Autres Charges exceptionnelles	-	-
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles	-	-
Total charges exceptionnelles	-	3 416
Résultat exceptionnel		1 522

Rémunération des dirigeants :

L'association ne rémunère pas ses dirigeants bénévoles dans le cadre de leur mandat social.

La rémunération brute du personnel de direction, cadre salarié, s'élève à 85 077€

Autres informations :

Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes :

Honoraires Commissaires aux comptes	CAC 1
Mission de contrôle légal des comptes	6 660
Autres prestations	
TOTAUX	6 660

Informations relatives aux opérations non inscrites au bilan :

Effectif moyen employé pendant l'exercice par catégorie :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	40
Ouvriers	
TOTAL	42

Subventions d'investissement				
Libellés	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentation exercice	Diminution exercice	Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement :				
- Etat				
- Région				
- Métropole				
- Ville				
- CAF	62 608	22 780		85 388
- Autres :				
- Autres :				
Sous-total	62 608	22 780		85 388
Quotes-parts virées au résultat :				
- Etat				
- Région				
- Métropole				
- Ville				
- CAF	5 033	10 637		15 670
- Autres :				
- Autres :				
Sous-total	5 033	10 637		15 670
TOTAL	57 575	12 143		69 718

Les subventions d'exploitation et prestations de services par financeur

Tableau des subventions d'exploitation et des P.S. par financeur				
Libellés	Montant comptabilisé en 2025	Montant comptabilisé en 2024	Variation	
			Montant	%
Subventions de l'Etat				
- affectées à un projet	113 162	109 219	3 943	3,61%
- non affectée (dont contrats aidés)	9 750	2 333	7 417	317,92%
Sous total	122 912	111 552	11 360	0,10
Subventions de la région				
- affectées à un projet				
- non affectée				
Sous total				
Subventions du département				
- affectées à un projet				
- non affectée				
Sous total				
Subventions de la Métropole				
- affectées à un projet	7 000	4 000	3 000	75,00%
- non affectée	17 300	17 300		
Sous total	24 300	21 300	3 000	14,08%
Subventions de la ville				
- affectées à un projet	43 872	48 716	-4 844	-9,94%
- non affectée	749 596	823 106	-73 510	-8,93%
Sous total	793 467	871 821	-78 354	-8,99%
Subventions de la CAF (MSA)				
- affectées à un projet	379 095	508 502	-129 407	-26,46%
- non affectée	243 416	284 411	-40 995	-14,41%
Sous total	622 511	792 913	-170 402	-21,49%
Autres financeurs				
- affectées à un projet (AURA CS/ANS)				
- non affectée (Contribution taxe apprentissage)	4 233	9 839	-5 606	-57%
Sous total	4 233	9 839	-5 606	-57%
TOTAL	1 567 423	1 807 425	-240 002	-13,28%

Les subventions d'exploitation par nature et prestations de services

CAF

Tableau des subventions d'exploitation par nature et P.S. CAF				
Libellés	Montant comptabilisé en 2025	Montant comptabilisé en 2024	Variation	
			Montant	%
Subventions de fonctionnement :				
- versées par la ville	749 595	823 105	-73 510	-9%
- versées par la CAF	160 770	203 647	-42 877	-21%
- versées par la Métropole	17 300	17 300		
Sous total	927 665	1 044 052	-116 387	-11,15%
Subventions affectées à un projet :				
- versées par l'Etat	113 162	109 219	3 943	3,61%
- versées par la Métropole	7 000	4 000	3 000	75,00%
- versées par la ville	43 872	48 716	-4 844	-9,94%
- versées par la CAF	29 493	25 707	3 786	14,73%
- versées par d'autres organismes (Vers. apprentissage / Fds Social Européen)	4 233	9 839	-5 606	-57,0%
Sous total	197 760	197 481	279	0,14%
Subventions non affectées :				
- versées par l'Etat	9 750	2 333	7 417	3,179168
- versées par la ville				
- versées par la CAF				
- versées par d'autres organismes (ASP/CNASEA, Assemblée Nationale)				
Sous total	9 750	2 333	7 417	317,92%
TOTAL (I)	1 135 175	1 243 866	-108 691	-8,74%
Prestations CAF (Msa):				
- Animation globale	82 646	80 764	1 882	2,33%
- Animation collective famille	27 650	27 020	630	2,33%
- CLAS	11 182	11 150	32	0,29%
- ALSH / ALAE	55 890	128 156	-72 266	-56,39%
- EAJE	156 674	192 760	-36 086	-18,72%
- JEUNESSE	2 608	20 886	-18 278	-87,51%
- CTG BONUS TERRITOIRE	95 698	102 823	-7 225	-7,03%
TOTAL (II)	432 248	563 559	-131 311	-23,30%
TOTAL GENERAL (I)+(II)	1 567 423	1 807 425	-240 002	-13,28%